



Lire en ligne

Ordre: 1094754
N° de thème: 605.053Référence: 87216685
Couverture Page: 1/2

Surprise! Le projet éolien du Mont de Boveresse redémarre

Le promoteur Ennova va mener une étude de vent dès ce mois de mars sur les hauteurs de Boveresse. Ce projet était jusqu'à présent en veille, la commune voulant d'abord développer celui de la Montagne de Buttes.

17 févr. 2023, Matthieu Henguely

Le développement du projet éolien du Mont de Boveresse est en train de redémarrer plus vite qu'on ne l'imaginait. Une étude de vent va être menée sur les hauteurs du Val-de-Travers dès ce mois de mars. Elle doit aussi préciser quelles chauves-souris fréquentent le site.

C'est une petite annonce parue dans «Le Courrier du Val-de-Travers» qui informe de la tenue prochaine, ce jeudi 23 février, d'un stand d'information à Couvet. Elle témoigne surtout d'un revirement de situation.

Stop politique

Car jusqu'ici, le projet du Mont de Boveresse faisait l'objet d'un stop politique. Développé par Ennova – une société détenue par les Services industriels de Genève (SIG) –, il avait été mis en veille en 2014, au profit du second projet valloisier, celui de la Montagne de Buttes.

Il avait depuis été plusieurs fois rappelé par les autorités de Val-de-Travers que le projet d'Ennova ne verrait le jour qu'une fois le premier parc construit et bien accepté par la population. C'était notamment ce qu'avait annoncé le désormais ex-conseiller communal Christian Mermet dans «ArcInfo» en 2018.

Or, le bref texte paru jeudi dit qu'en «concertation avec la commune, il a récemment été décidé de reprendre le développement du projet du Mont de Boveresse».

On aura des données à jour. Cela va dans le sens d'une amélioration du débat qu'il pourra y avoir autour de ce parc.

Eric Sivignon, conseiller communal à Val-de-Travers

Porte-parole des SIG, Christian Bernet confirme la volonté d'Ennova de relancer le projet, alors que le Tribunal fédéral a récemment rendu «une série de décisions favorables à l'éolien». «En Suisse, il faut au moins 15 ans pour développer un tel projet. Il n'est pas inutile de prendre un peu d'avance et de faire aujourd'hui des mesures de vent », indique-t-il.

«Rien n'a été fait depuis 2014 pour le projet de Boveresse. L'étude de vent doit nous permettre d'affiner nos connaissances», ajoute-t-il.

«Toujours un dialogue»

Conseiller communal chargé du territoire, Eric Sivignon remarque que l'étude prévue ne remet pas vraiment en cause la ligne défendue jusqu'ici par la commune. «Formellement, il n'y avait pas eu de décision de bloquer le projet. Cela a toujours été un dialogue avec le promoteur, et c'est dans ce cadre qu'il avait été question de temporiser avec le Mont de Boveresse», dit-il.

«Aujourd'hui, on voit une certaine logique à ce que se déroule cette étude. On aura des données à jour. Cela va dans le sens d'une amélioration du débat qu'il pourra y avoir autour de ce parc.»

Le projet du Mont de Boveresse fait partie de la planification cantonale. Il pourrait compter au maximum 18 mâts, même si Ennova pense aujourd'hui «ne pas en mettre autant, plutôt entre 10 et 12», selon son porte-parole.

Un mât de 100 mètres



Dès ce mois de mars, ce seront donc trois mâts de mesures – un de 99,5 mètres, deux de 70 – qui vont être installés. Le plus grand devrait rester en place environ 18 mois (jusqu'à l'automne 2024), les deux autres jusqu'à cet automne seulement.

La séance de ce jeudi doit permettre à la population de venir s'informer auprès des responsables d'Ennova et de la commune, «présente pour faire le lien». Elle se tiendra dans la grande salle de Couvet, entre 17 et 21 heures.



Le projet éolien du Mont de Boveresse pourrait accueillir jusqu'à 18 éoliennes (ici l'une de celles du Peuchapatte/JU).